



FICHE MARCHÉS

SÉRIALISATION : MISSIONS D'AUDIT ET D'ACCOMPAGNEMENT



MARCHÉ ACTIF

Appui aux établissements et aux Groupes Hospitaliers de Territoire dans la mise en œuvre du processus de sérialisation.

Descriptif du marché

Pour pouvoir accompagner les établissements hospitaliers dans cette évolution légale ayant de forts impacts organisationnels, logistiques ou encore informatiques, UniHA met à la disposition de ses adhérents un marché d'audit et d'accompagnement sur le sujet de la sérialisation.

Cet accord-cadre a pour objet la réalisation d'un diagnostic global des services impactés ou impactant pour la sérialisation, qui pourra déboucher sur la définition d'une organisation cible et l'accompagnement dans sa mise en œuvre.

L'objectif principal restant l'efficacité de l'établissement dans le respect des obligations relatives à la sérialisation.

Gain estimé

Selon les établissements

Titulaire



Contact :
luc.landman@adopale.com

Moyen d'accès



CENTRALE D'ACHAT



Les points forts

- La gestion et le suivi commercial en tant que Grand Compte entre UniHA et le prestataire.
- Un accord cadre simple d'accès permettant aux établissements de santé publics d'être audités et accompagnés sur l'organisation à mettre en place autour des obligations légales de la sérialisation.
- Un prestataire qui saura s'adapter à l'hétérogénéité des établissements demandeurs
- Les profils des intervenants sont expérimentés dans le domaine des organisations hospitalières et ont une expérience significative dans le domaine de la pharmacie.

Durée du marché



4 ans

janvier 2019 à décembre 2022



Des experts hospitaliers

Le CH de Troyes, le CHU de Bordeaux, l'AP-HM, le CHRU de Lille ont apporté leur expertises techniques sur la sérialisation lors de l'élaboration du cahier des charges.

Descriptif des lots

Lot unique

- Une tranche ferme : phase de diagnostic et l'état des lieux :
 - audit des procédures de réception des médicaments
 - audit logistique
- **Objectif** : établir un état des lieux exhaustif du périmètre à couvrir. Mesurer les écarts avec la législation
- Une tranche optionnelle 1 : définition d'une organisation cible pour le respect des obligations relatives à la sérialisation.
- Une tranche optionnelle 2 : accompagnement à la mise en œuvre de l'organisation cible

Bon usage

Ajustement de l'audit et de l'accompagnement aux besoins de l'établissement.

Un marché subséquent à lancer grâce à l'utilisation de la boîte à outils nécessaire à la configuration des missions en local, à personnaliser en fonction des caractéristiques et des besoins de chaque établissement adhérent afin de recevoir une proposition d'accompagnement ajustée de la part du titulaire.

Témoignage

Le marché européen est jusqu'à présent relativement protégé du trafic de médicaments mais qu'en sera-t-il demain ? Le danger se rapproche puisque sporadiquement des spécialités falsifiées arrivent dans le circuit de distribution européen. Se protéger de ce danger latent devient une priorité.

Dans le cadre de la lutte contre les médicaments falsifiés, la vérification des dispositifs de sécurité n'est efficace que si l'ensemble des acteurs applique les obligations du règlement. Le dispositif mis en place par le règlement européen impose, à chacun, d'en mesurer l'impact sur son process et de choisir les solutions les plus adaptées. Pour les hôpitaux, la contrainte peut être importante en fonction des volumes de médicaments et des outils informatiques en place. A contrario, la possibilité de faire un contrôle exhaustif, détaillé et totalement numérisé des médicaments peut être un accélérateur de la transformation digitale nécessaire pour la modernisation des processus logistiques au sein des PUI et de leurs approvisionnements. La volonté manifestée par UNIHA a été d'accompagner au mieux ses adhérents pour transformer la contrainte en opportunité, dans un dialogue constructif avec les titulaires des marchés de médicaments.

Patric Mazaud, Responsable Service Achats Approvisionnement Stocks & Plans d'Urgence Institut de Pharmacie. Pôle santé publique, pharmacologie, pharmacie, CHRU Lille

Nous rejoindre

Vous êtes adhérent UniHA ?

Ce marché est accessible à n'importe quel moment par le biais de la centrale d'achat UniHA. Contactez la filière RH & PI afin de prendre connaissance du CCTP avec ses exigences et le périmètre couvert.

Ensuite, nous avons besoin de certaines informations et données pour préciser le périmètre de votre accompagnement et amorcer un travail avec le titulaire.

Vous souhaitez adhérer à UniHA ?

Contactez le service Relations Etablissements à contact@uniha.org ou par téléphone au 04 86 80 04 78.



Informations auprès de la filière RH & Prestations Intellectuelles :



COORDONNATEUR : Aude MENU
ACHETEUR : Perrine LE MÉHAUTÉ - Tél. 07 88 64 57 52
perrine.le-mehaute@uniha.org
ASSISTANTE ACHAT : Laëtitia RUBEAUX - Tél. 02 40 84 60 28
laetitia.rubeaux@uniha.org

